



ÉTATS FINANCIERS
AU 31.12.2021

BILAN ACTIF

Notes	BILAN - ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
1	2-Actifs Incorporels	8 030	8 610
	2- Actifs incorporels	8 030	8 610
1;2;3;4	3-Placements	37 063 190	35 448 831
	3A-Terrains et constructions	888 631	898 030
	3B-Autres placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	2 325 560	996 847
	3C-Autres placements	33 848 999	33 553 954
4	4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	18 721 207	15 335 077
	4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	18 721 207	15 335 077
11	5-Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	79 138	18 259
	5B-Provisions d'assurance-vie	39 893	43
	5C-Provisions pour sinistres (Vie)	4 406	2 525
	5D-Provisions pour sinistres (Non Vie)	11 663	9 027
	5G-Provisions d'égalisation	1 747	2 044
	5I-Autres provisions techniques (Non Vie)	21 429	4 619
6;3	6-Créances	169 533	141 305
	6A-Créances nées d'opérations d'assurances directes	56 348	48 679
	6AB-Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	56 348	48 679
	6C-Autres créances	113 185	92 626
	6CA-Personnel	4	6
	6CB-Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	3 103	11 880
	6CC-Débiteurs divers	110 078	80 740
	7-Autres Actifs	9 817	32 164
	7A-Actifs corporels d'exploitation	305	331
	7B-Comptes courants et caisse	9 512	31 833
5;7	8-Comptes de Régularisation - Actif	620 885	681 785
	8A-Intérêts et loyers acquis non échus	289 716	307 565
	8C-Autres comptes de régularisation	331 168	374 219
	TOTAL DE L'ACTIF	56 671 800	51 666 030

BILAN PASSIF

Notes	BILAN - PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
9	1-Capitaux propres	2 138 517	1 965 797
	1A-Capital social	1 175 000	1 111 000
	1B-Primes liées au capital	308 348	268 732
	1D-Autres réserves	77 767	73 082
	1E-Report à nouveau	407 815	340 053
	1F-Résultat de l'exercice	169 588	172 931
3;10	2-Passifs subordonnés	600 000	600 000
	2-Passifs subordonnés	600 000	600 000
11	3-Provisions techniques brutes	32 608 831	32 539 241
	3B-Provisions d'assurance-vie	30 775 970	30 883 173
	3C-Provisions pour sinistres (Vie)	295 332	289 185
	3D-Provisions pour sinistres (Non Vie)	68 935	68 520
	3E-Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Vie)	1 348 326	1 198 530
	3G-Provisions pour égalisation	21 975	37 236
	3H-Autres provisions techniques (Vie)	64	63
	3I-Autres provisions techniques (Non Vie)	98 230	62 535
	4-Provisions techniques des contrats en unités de compte	18 721 207	15 335 077
	4-Provisions techniques des contrats en unités de compte	18 721 207	15 335 077
12	5-Provisions	4 490	5 688
	5-Provisions	4 490	5 688
13	6-Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagement technique	8 635	8 250
	6-Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagement technique	8 635	8 250
14;3	7-Autres dettes	2 181 840	828 865
	7A-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	181 975	176 074
	7B-Dettes nées d'opérations de réassurances	13 546	7 709
	7D-Dettes auprès des établissements de crédit	24 452	12 476
	7E-Autres dettes	1 961 868	632 606
	7EB-Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 804 699	488 343
	7EC-Personnel	7 289	7 211
	7ED-Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	24 948	16 529
	7EE-Créanciers divers	124 932	120 522
5;7	8-Comptes de régularisation passif	408 279	383 112
	8-Comptes de régularisation passif	408 279	383 112
	TOTAL DU PASSIF	56 671 800	51 666 030

HORS BILAN

Notes	Hors Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
	1 - Engagements reçus	95 029	97 977
3	1A - Avals, cautions et garanties reçus	19 339	20 637
	1B - Autres engagements reçus	75 690	77 339
	2 - Engagements donnés	1 489 474	1 645 053
3	2C - Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	1 459 036	1 619 982
	2E - Autres engagements donnés	30 438	25 071
13	3 - Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	11 760	7 487
3;15	5 - Encours d'instruments financiers à terme	3 539 238	3 618 871

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

Notes	Compte Technique de l'assurance non vie (en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020
		OPERATIONS BRUTES	CESSIONS & RETRO-CESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
	1-Primes acquises	70 300	-13 092	57 208	59 297
	1A-Primes	70 300	-13 092	57 208	59 297
	2-Produits placements alloués	3 321		3 321	3 425
	2-Produits placements alloués	3 321		3 321	3 425
	3-Autres produits techniques	570		570	756
	3-Autres produits techniques	570		570	756
16	4-Charges des sinistres	-36 249	6 334	-29 914	-32 727
	4A-Prestations et frais payés	-35 834	3 699	-32 135	-33 374
	4B-Charges de provisions pour sinistres	-415	2 636	2 221	647
16;17;18	5-Charges des autres provisions techniques	-35 695	16 811	-18 885	-27 732
	5-Charges des autres provisions techniques	-35 695	16 811	-18 885	-27 732
22;23;24;25	7-Frais acquisition et administration	-33 336	881	-32 456	-31 594
	7A-Frais acquisition	-25 777		-25 777	-25 155
	7B-Frais administration	-7 559		-7 559	-7 637
	7C-Commissions reçues des réassureurs		881	881	1 198
	8-Autres charges techniques	-1 730		-1 730	-1 966
	8-Autres charges techniques	-1 730		-1 730	-1 966
	9-Variation de la provision pour égalisation	9 272	-4	9 268	-366
	9-Variation de la provision pour égalisation	9 272	-4	9 268	-366
	RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON VIE	-23 548	10 929	-12 619	-30 908

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE

Notes	Compte Technique de l'assurance-vie (en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020
		OPERATIONS BRUTES	CESSIONS & RETRO-CESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
	1-Primes	4 975 787	-26 677	4 949 111	4 133 402
	1-Primes	4 975 787	-26 677	4 949 111	4 133 402
19	2-Produits des placements	1 174 592		1 174 592	1 206 906
	2A-Revenus des placements Vie	925 194		925 194	964 887
	2B-Autres produits des placements Vie	183 067		183 067	135 385
	2C-Profits provenant de la réalisation des placements	66 330		66 330	106 634
	3-Ajustements ACAV (plus-values)	1 868 885		1 868 885	2 324 397
	3-Ajustements ACAV (plus-values)	1 868 885		1 868 885	2 324 397
	4-Autres produits techniques	7 914		7 914	6 049
	4-Autres produits techniques	7 914		7 914	6 049
17	5-Charges de sinistres	-3 209 257	8 946	-3 200 311	-2 879 606
	5A-Prestations et frais payés	-3 203 110	7 065	-3 196 044	-2 849 726
	5B-Charges des provisions pour sinistres	-6 147	1 881	-4 266	-29 879
	6-Charges de provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	-2 968 677	39 557	-2 929 120	-1 212 441
	6A-Provisions d'assurance-vie	411 465	39 849	451 314	719 966
	6B-Provisions sur contrats en unités de compte	-3 386 132		-3 386 132	-1 954 616
	6C-Autres provisions techniques	5 990	-293	5 697	22 208
21	7-Participation aux résultats	-488 607		-488 607	-505 337
	7-Participation aux résultats	-488 607		-488 607	-505 337
22;23 24;25	8-Frais d'acquisition et administration	-342 747	2 390	-340 357	-298 120
	8A-Frais acquisition	-126 060		-126 060	-112 399
	8B-Frais administration	-216 687		-216 687	-188 545
	8C-Commissions reçues des réassureurs		2 390	2 390	2 824
19	9-Charges des placements	-349 701		-349 701	-366 227
	9A-Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-159 037		-159 037	-128 398
	9B-Autres charges de placements	-143 539		-143 539	-125 493
	9C-Pertes provenant de la réalisation de placements	-47 125		-47 125	-112 336
	10-Ajustements ACAV (moins-values)	-442 326		-442 326	-2 129 772
	10-Ajustements ACAV (moins-values)	-442 326		-442 326	-2 129 772
	11-Autres charges techniques	-35 379		-35 379	-34 753
	11-Autres charges techniques	-35 379		-35 379	-34 753
	RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS VIE	190 485	24 217	214 701	244 497

COMPTE NON TECHNIQUE

Notes	COMPTE NON TECHNIQUE (en milliers d'euros)	OPERATIONS NETTES 31/12/2021	OPERATIONS NETTES 31/12/2020
	1-Résultat Technique des Opérations Non Vie	-12 619	-30 908
	2-Résultat Technique des Opérations Vie	214 701	244 497
19;26	3-Produits des placements	48 552	48 819
	3A-Revenus des placements	38 244	39 030
	3B-Autres produits des placements	7 567	5 476
	3C-Profits provenant de la réalisation des placements	2 742	4 313
19;26	5-Charges des placements	-14 455	-14 814
	5A-Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-6 574	-5 194
	5B-Autres charges des placements	-5 932	-5 075
	5C-Pertes provenant de la réalisation de placements	-1 948	-4 544
26	6-Produits des placements alloués compte Non Vie	-3 321	-3 425
	6-Produits des placements alloués compte Non Vie	-3 321	-3 425
26	7-Autres Produits Non Techniques	6 936	2 113
	7-Autres Produits Non Techniques	6 936	2 113
26	8-Autres Charges Non Techniques	-2 296	-11 243
	8-Autres Charges Non Techniques	-2 296	-11 243
26	9-Résultat exceptionnel Non Technique	0	-4 790
	9A-Produits exceptionnels	0	357
	9A-Charges exceptionnelles	0	-5 147
	10-Participation des salariés	-2 510	-3 063
	10-Participation des salariés	-2 510	-3 063
27	11-Impôts sur les bénéfices	-65 402	-54 256
	11-Impôts sur les bénéfices	-65 402	-54 256
	RESULTAT GLOBAL	169 588	172 931

ANNEXE 2021

GENERALITES ET FAITS SIGNIFICATIFS	9
GENERALITES	9
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	9
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	10
ACTIFS INCORPORELS	10
PLACEMENTS	10
ACTIFS D'EXPLOITATION	12
COMPTES COURANTS	12
CAPITAUX PROPRES	12
PASSIFS SUBORDONNES	12
PROVISIONS TECHNIQUES	12
PROVISIONS	13
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME OU CONDITIONNELS ET AUTRES ENGAGEMENTS	13
COMPTE DE RESULTAT	13
PLAN D'EPARGNE RETRAITE POPULAIRE	14
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	15
1 • ACTIFS IMMOBILISES	15
2 • CARACTERISTIQUES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	16
3 • SOLDES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION	17
4 • ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS	18
5 • PRIMES ET DECOTES	19
6 • CREANCES	19
7 • COMPTES DE REGULARISATION	20
8 • OPERATIONS EN DEVISES	20
9 • VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	21
10 • PASSIFS SUBORDONNES	22
11 • PROVISIONS TECHNIQUES	22
12 • PROVISIONS	23
13 • ENGAGEMENTS DE REASSURANCE	23
14 • DETTES	23
15 • INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	24
16 • LIQUIDATION DES PROVISIONS NON VIE DE SINISTRES ANTERIEURS	24
17 • PRESTATIONS	24
18 • ETAT DES REGLEMENTS CUMULES ET DES PROVISIONS NON VIE	25
19 • RESULTAT FINANCIER ET TRANSFERT	25
20 • VARIATIONS DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE	26
21 • PARTICIPATIONS AUX BENEFICES	26
22 • VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION	27
23 • VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL	28
24 • EFFECTIFS MOYENS	28
25 • ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE	28
26 • RESULTAT NON TECHNIQUE ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
27 • IMPOTS SUR LES BENEFICES	29
28 • EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	29
APPROCHE ANALYTIQUE DU RESULTAT	30

GENERALITES ET FAITS SIGNIFICATIFS

GENERALITES

Les comptes sont établis conformément aux principes généraux précisés aux articles L 123-12 à L 123-22 du code de commerce, en prenant en compte les dispositions particulières contenues dans le code des assurances et dans le règlement N°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (corrigé par le règlement 2016-12 du 12 décembre 2016).

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables fondamentaux :

- Principe de continuité d'exploitation,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe de prudence,
- Principe de non compensation,
- Principe de séparation des exercices.

Au-delà des informations obligatoires, résultant de l'application des textes réglementaires, sont indiquées toutes les informations jugées d'importance significative.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

Consolidation :

Suravenir est consolidée par intégration globale par le Crédit Mutuel Arkéa, dont le siège se situe 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - Brest, lui-même intégré dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Crise sanitaire liée à la Covid 19

Les conséquences de cette crise sur les comptes de Suravenir au 31/12/2020 et 31/12/2021 sont restées limitées. L'impact le plus important sur le résultat net de Suravenir correspond à la contribution au fonds de solidarité Covid 19 comptabilisée en charges exceptionnelles pour 5147 K€ en 2020 (cette contribution n'a pas été reconduite en 2021). De façon accessoire, la crise avait eu pour effet une baisse des frais de déplacements, de missions et représentations en 2020 ; ils sont restés à un niveau plus faible qu'avant la pandémie encore en 2021. Il n'est pas possible pour les autres impacts de distinguer ceux liés à la crise sanitaire et ceux liés aux autres facteurs.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont enregistrés à leur coût d’acquisition.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 5 ans selon le type de logiciel. La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante : les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d’activation (notamment les dépenses d’étude préalable et d’analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ; les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Le fonds de commerce (portefeuille client acquis fin 2015 auprès de la société ACMN Vie) fait l’objet d’un amortissement se basant sur les avantages économiques futurs.

PLACEMENTS

Placements immobiliers

Les placements immobiliers comprennent les terrains et les bâtiments dont SURAVENIR est directement propriétaire, ainsi que les parts et actions détenues dans des sociétés immobilières et les comptes courants de SURAVENIR avec ces sociétés.

Ils sont inscrits à leur prix d’acquisition ou de revient.

Les immobilisations sont comptabilisées conformément aux règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, par composant, à chacun étant associée une durée d’amortissement. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire. Les composants et durées appliqués pour les immobilisations sont précisés ci-après :

• Terrain	Non amorti
• Gros œuvre immeubles de placement	50 ans
• Gros œuvre immeubles d’exploitation	25 ans
• Clos et couvert	25 ans
• Lots techniques	20 ans
• Agencements	10 ans

Autres placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Sont considérées comme « entreprises liées » les entreprises incluses par intégration globale dans l’ensemble consolidé auquel appartient la société.

Sont considérées comme « entreprises avec lesquelles existe un lien de participation », les entreprises autres que les entreprises liées dans lesquelles la société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital ainsi que celles dont les titres représentent un intérêt stratégique.

Lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 10 %, et que la détention prévue l’est de manière durable et utile, permettant d’exercer une certaine influence, les soldes correspondants sont également compris dans les informations ci-dessus fournies.

Autres placements

► Les valeurs mobilières amortissables relevant de l’article R 343-9 du code des assurances sont enregistrées au bilan à leur prix d’acquisition hors intérêts courus.

Les sorties liées aux cessions sont effectuées selon les règles du premier entré premier sorti (ou FIFO).

L’écart entre la valeur de remboursement des titres et leur prix d’acquisition (hors coupons courus achetés) fait l’objet d’un étalement sur la durée résiduelle des titres. Cette règle est appliquée quel que soit le sens de l’écart (positif ou négatif). Le calcul est effectué de façon actuarielle sur les titres à taux fixe et à taux variable.

Les moins-values latentes qui pourraient être constatées entre leur prix d’acquisition et leur valeur de réalisation ou leur valeur de remboursement à la clôture de l’exercice ne font donc pas l’objet de provision.

Toutefois, s’il existe un risque avéré de contrepartie résultant d’un événement survenu après l’acquisition, une dépréciation est constatée, égale à la différence entre la valeur comptable du placement et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux de rendement actuariel d’origine.

► Conformément à l’article R 343-10 du code des assurances, les placements autres que ceux relevant du R 343-9 sont enregistrés au coût d’acquisition.

Les sorties sont effectuées au prix de revient selon les règles découlant du premier entré premier sorti (ou FIFO).

• Une provision pour dépréciation à caractère durable (PDD) est constituée lorsque les conditions ci-dessous sont remplies.

Champ des instruments de capitaux analysés

Les lignes de titres analysées sont celles retenues par la procédure du « filtre » c’est-à-dire les lignes présentant une moins-value latente supérieure à 20 % de la valeur brute, de façon continue sur les six derniers mois. Ce taux peut être porté à 30 % en cas de volatilité accrue. Pour l’arrêté des comptes à fin 2021, le seuil de présomption retenu par Suravenir est 20 % comme en 2020.

Modalités de calcul de la PDD

L’appréciation de la PDD est réalisée séparément pour chaque ligne de titre.

- Un horizon de conservation est déterminé en fonction des caractéristiques du passif couvert et des objectifs de gestion de l’entreprise ; il est déterminé par une date et non une durée. Après analyse, la société décide si elle s’engage à ne pas céder la ligne de titre avant cet horizon.
- Un taux de capitalisation est déterminé en fonction de la courbe des taux sans risques et d’une prime de risque liée aux caractéristiques de l’action étudiée. Le taux retenu pour l’année 2021 est de 6% (taux sans risque retenu à 0% et prime de risque à 6%).
- La valeur recouvrable est définie comme la valeur de bourse au 31 décembre de l’exercice, capitalisée à l’horizon de conservation. Si la société ne prend pas l’engagement de conservation, la valeur recouvrable est égale à la valeur de bourse au 31 décembre de l’exercice clos.
- Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur d’acquisition de la ligne, une provision pour dépréciation durable est constituée pour la différence de ces deux montants.

• Selon l’article 123-7 du règlement de l’ANC n° 2015-11, dans le cas des valeurs amortissables relevant de l’article R 343-10, l’écart entre la valeur de remboursement des valeurs et leur prix d’acquisition fait l’objet, le cas échéant, d’un étalement sur la durée résiduelle, similaire à celui des actifs relevant de l’article R 343-9.

Pour ces valeurs, les dépréciations à caractère durable s’analysent au regard du seul risque de crédit si l’entreprise a l’intention et la capacité de les détenir jusqu’à leur maturité.

Valeur de réalisation des placements

La valeur de réalisation des actifs, figurant dans l’annexe 4-Etat récapitulatif des placements, est évaluée comme suit :

- Les valeurs mobilières cotées sont retenues :
 - pour le dernier cours publié au jour de l’inventaire ou, pour les produits structurés, fourni par le structureur ; dans ce dernier cas, les valorisations sont basées sur des modèles mathématiques utilisant des paramètres de marché et font l’objet d’une double valorisation indépendante lorsque cela est possible ;
 - ou pour leur valeur de recouvrement telle que définie ci-dessus.

► Les parts de FCP et les actions de SICAV sont évaluées en fonction du dernier prix de rachat publié le jour de l’inventaire.

► Les titres non cotés sont valorisés pour leur valeur d’utilité ; celle-ci tient compte en particulier des critères suivants : valeur de rendement, valeur de marché, situation nette...

► Les prêts sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l’entreprise. En l’absence de risque de crédit avéré, les prêts sont valorisés au montant du capital restant dû, leur détention jusqu’à échéance étant prévue.

► La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d’une expertise quinquennale réalisée par un expert indépendant. Entre deux expertises, la valeur fait l’objet d’une actualisation selon l’évolution générale du marché. Les organismes de placement collectif immobilier et les sociétés immobilières non cotées sont valorisés avec la dernière valeur liquidative déterminée par les sociétés de gestion. Les sociétés foncières cotées sont valorisées au dernier cours de clôture connu ou, lorsque la liquidité des titres est insuffisante, sur la base de l’actif net réévalué.

Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte sont évalués à leur valeur réelle à la clôture de l’exercice de telle sorte que leur valeur globale corresponde au montant des engagements envers les assurés à cette même date.

L’ajustement de ces placements est enregistré aux rubriques 3 et 10 du résultat technique Vie (comptes d’ajustement ACAV).

Frais d’acquisition

Les frais d’acquisition sont intégrés au prix d’acquisition des immobilisations corporelles. Les frais d’acquisition des immobilisations financières sont intégrés au prix d’acquisition des titres s’ils sont significatifs ; ils sont constatés en charge l’année de leur survenance dans le cas inverse.

Opérations en devises

Conformément au code des assurances et à l’article 244-3 du règlement ANC 2015-11, ses opérations en devises n’étant pas significatives, SURAVENIR tient ses documents comptables uniquement en euros.

Les opérations en devises gérées par SURAVENIR relèvent de la catégorie des positions de change opérationnelles.

Elles sont inscrites au bilan pour leur contre-valeur en euros. À la clôture de l’exercice, les actifs en devises sont réévalués au cours de change de fin d’exercice. Les différences de conversion sont constatées en résultat de change.

ACTIFS D’EXPLOITATION

Les matériels sont inscrits à leur coût de revient ou à leur prix d’acquisition. Ils sont amortis de façon linéaire, sur les durées suivantes :

- **matériels informatiques** 5 ans
- **autres mobiliers et matériels** 10 ans

COMPTES COURANTS

Les soldes des comptes courants sont agrégés en fonction des conventions de fusion de comptes bancaires et inscrits à l’actif ou au passif en fonction de la position nette.

CAPITAUX PROPRES

La réserve de capitalisation est alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d’obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d’actifs.

Les dotations et reprises depuis le 1er janvier 2010 ne sont plus intégrées dans le résultat imposable. En parallèle, le code des assurances prévoit depuis l’exercice 2010 la comptabilisation en résultat non technique d’une dotation ou d’une reprise correspondant à la charge ou au produit d’impôt théorique lié à la non prise en compte des mouvements de la réserve de capitalisation dans le résultat imposable.

PASSIFS SUBORDONNES

Ces dettes sont enregistrées pour les sommes perçues à la date de souscription des titres. Les intérêts courus sont provisionnés à la clôture.

PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l’actif.

Les provisions mathématiques représentent l’engagement de la compagnie à l’égard des assurés.

Pour l’activité Vie et Capitalisation, les provisions

- des contrats exprimés en euros sont capitalisées au taux technique majoré des participations aux bénéfices attribuées,
- des contrats exprimés en unités de compte sont évalués sur la base des actifs servant de supports à ces contrats.

• de rentes sont calculées à partir des tables TGH05 / TGF05 et du taux technique retenu à la conversion sur le périmètre des contrats Epargne Retraite Entreprise, à partir de la table TGF05 et du taux technique retenu à la conversion pour les autres contrats.

Les provisions mathématiques des garanties plancher des

contrats en unités de compte sont égales à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l’assureur et par les assurés. L’engagement pris par l’assureur est calculé selon le maximum entre la « méthode des puts » et la méthode déterministe. L’engagement pris par les assurés est calculé à partir des frais de gestion prélevés au titre de ces garanties.

La provision pour sinistres à payer est destinée à couvrir le coût du paiement des sinistres dont le règlement n’est pas terminé au 31 décembre et des sinistres qui ne sont pas connus à cette date. Les calculs sont réalisés contrat par contrat ou selon des méthodes statistiques.

La provision pour participation aux bénéficies représente les rendements financiers obtenus par SURAVENIR pour le compte des assurés, mais non encore attribués. La dotation de l’exercice au titre de la participation aux bénéficies est au moins égale au minimum contractuel. L’attribution à chacun des contrats est effectuée dans un délai maximum de 8 ans.

La provision globale de gestion est dotée lorsque les charges de gestion future des contrats ne sont pas couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers prévus. Ces charges sont calculées d’après les coûts de gestion des contrats évalués en fonction de la moyenne des données réelles des 3 derniers exercices.

Une provision pour aléas financiers est dotée si, lors de l’inventaire, le taux de rendement réel des actifs abattu de 20 % est inférieur au quotient du montant total des intérêts techniques majorés des participations minimales garanties des contrats, par le montant moyen des provisions mathématiques constituées.

Pour l’activité Prévoyance (et notamment assurance des emprunteurs), **les provisions pour sinistres à payer** au titre de l’incapacité de travail sont calculées sur la base d’une table d’expérience pour le maintien en incapacité certifiée par un actuaire indépendant, de la table de passage (abattue de 50 %) et de la table de maintien en invalidité prévues à l’arrêté du 24 décembre 2010 (tables B.C.A.C) et d’un taux d’actualisation égal à 0 %. Les provisions mathématiques liées au risque décès sont calculées, tête par tête, à partir d’une table d’expérience calibrée par âge et par sexe, certifiée par un actuaire indépendant, et d’un taux technique égal à 0 %.

La provision pour risques croissants est constituée pour les opérations d’assurance contre les risques d’incapacité de travail. Elle est égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l’assureur et par les assurés. Elle est calculée à partir d’une table d’expérience pour le maintien en incapacité certifiée par un actuaire indépendant, de la table de passage (abattue de 50 %) et de la table de maintien en invalidité prévues à l’arrêté du 24 décembre 2010 (tables B.C.A.C), d’une table d’incidence et d’un taux d’actualisation égal à 0 %.

La provision pour égalisation est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d’assurance de groupe contre les risques de décès et de dommages corporels.

La provision pour risque d’exigibilité (PRE) est constituée lorsque les placements mentionnés à l’article R. 343-10, à l’exception des valeurs amortissables que l’entreprise a la capacité et l’intention de détenir jusqu’à leur maturité, se trouvent en

situation de moins-value latente nette globale, c’est-à-dire quand la valeur nette comptable de ces placements est supérieure à la valeur globale de ces placements évaluée de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées, la valeur retenue est le cours moyen calculé sur le dernier mois précédant le jour de l’inventaire ou, pour les produits structurés, la valorisation fournie par le structureur ;
- pour les parts de FCP et les actions de SICAV, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours du dernier mois précédant le jour de l’inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- pour les autres actifs, la valeur retenue est la valeur de réalisation telle que définie précédemment.

Il est également tenu compte des plus ou moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l’article R343-10 du code des assurances.

La dotation annuelle à la PRE au titre de l’exercice serait égale, le cas échéant, au huitième du montant de la moins-value latente nette globale, sans que le montant total de la PRE au bilan excède le montant de la moins-value latente nette globale.

PROVISIONS

Les obligations de SURAVENIR pour lesquelles il est probable qu’une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l’échéance sont incertains mais dont l’estimation peut être déterminée de manière fiable, font l’objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux et les litiges.

Les régimes de retraite sont des régimes à cotisations définies. Ils ne comportent aucun engagement de SURAVENIR sur le niveau de prestations fournies. Les cotisations versées constituent une charge de l’exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont intégralement provisionnées au bilan. Les provisions sont évaluées en tenant compte d’hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d’augmentation des salaires, de taux d’actualisation et d’inflation.

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME OU CONDITIONNELS ET AUTRES ENGAGEMENTS

Les règles de comptabilisation des instruments financiers à terme sont définies dans le règlement CRC n°2002-09 modifié.

Les instruments financiers à terme sont comptabilisés en engagement, à la date de transaction, pour leur montant notionnel.

Les primes afférentes aux contrats d’option sont inscrites au bilan, en compte de régularisation actif ou passif selon le sens des contrats.

En ce qui concerne la comptabilisation des résultats, le traitement comptable dépend de la stratégie envisagée :

- stratégie d’investissement : les flux sont enregistrés au bilan dans un compte d’attente ;
- stratégie de rendement : les flux sont étalés en compte de résultat sur la durée de vie de la stratégie, selon le taux de rendement effectif ; ils peuvent être étalés de façon linéaire si les résultats issus de cet étalement simplifié ne diffèrent pas significativement par rapport à ceux résultant de l’utilisation du taux de rendement effectif.

COMPTE DE RESULTAT

Primes

L’ensemble des primes d’assurance directe concerne des opérations réalisées en France. Les montants enregistrés sont nets des annulations intervenues au cours de l’exercice.

Les transformations de contrats Fourgous, compte tenu de la continuité fiscale des contrats, se sont traduites par un virement de provisions mathématiques.

Commissions

Les commissions d’acquisition sont enregistrées au fur et à mesure de la comptabilisation des primes.

Réassurance

Toutes les opérations d’assurance (primes, sinistres) sont enregistrées brutes de cessions en réassurance. Les quotes-parts ou les excédents cédés sont déterminés pour chaque contrat collectif concerné et comptabilisés en conformité avec les différents traités.

Méthode de détermination du résultat analytique

Les primes et prestations sont réparties dans chacune des branches selon la nature des dispositions contenues dans chacun des contrats souscrits ou selon la garantie principale découlant des contrats. La répartition entre les différentes charges par destination ou par branche est établie à l’aide d’une comptabilité analytique et de clefs de répartition adaptées.

Règles d’imputation et de comptabilisation des charges

Les charges d’exploitation et de gestion sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur enregistrement.

A chaque arrêté, un déversement des comptes de charges par nature vers des comptes de charges par destination est effectué. Les charges sont réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- Frais de règlement des sinistres,
- Frais d’acquisition,
- Frais d’administration,
- Charges des placements,
- Autres charges techniques,
- Charges non techniques.

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE

Le reclassement des charges directement affectables à une seule destination s'effectue individuellement et sans application de clés forfaitaires, sur la base des informations enregistrées lors de la comptabilisation de la pièce justificative.

Les charges non directement affectables, ou avec plusieurs destinations possibles, sont affectées aux destinations par application de clés de répartition fondées sur des critères quantitatifs, objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges concernées.

Règles de comptabilisation et allocation des produits financiers

Les charges et produits financiers sur obligations, prêts, créances et dettes sont enregistrés en résultat à hauteur de la part courue, nets de crédits d'impôts.

Les dividendes sont pris en compte dès la prise de décision par l'assemblée générale de la société concernée.

Les charges de gestion sont déterminées à l'aide de la comptabilité analytique. Les charges et revenus comprennent les dotations aux amortissements et provisions sur portefeuille, ainsi que les reprises.

Pour la présentation du compte de résultat, il est appliqué aux produits et aux charges financières (hors ajustements ACAV) un coefficient égal au rapport entre les provisions techniques vie et les provisions techniques globales plus les capitaux propres. Les montants ainsi calculés sont enregistrés dans le compte technique vie.

Les montants résiduels sont comptabilisés en produits et charges des placements dans le compte non technique.

A ces montants est appliqué un coefficient égal aux provisions techniques non vie sur les capitaux propres plus les provisions techniques non vie. Le montant net obtenu est transféré du compte non technique pour être alloué au compte technique non vie.

Impôts

Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes sociaux de Suravenir.

SURAVENIR proposait, jusqu'à la fin de sa commercialisation au 01/10/2020, un plan d'épargne retraite populaire (PERP), contrat d'assurance relevant de l'article 108 de la loi n°2003-775 du 21/08/2003 portant sur la réforme des retraites. Ce PERP appartient à la catégorie d'opérations d'assurance des « contrats d'épargne convertie en rente ».

Toutes les provisions techniques directement liées à l'activité du plan font l'objet d'un cantonnement, notamment les provisions mathématiques, la provision pour participation aux bénéficiaires, la réserve de capitalisation, la provision pour risque d'exigibilité, la provision pour dépréciation durable.

En revanche, les opérations réalisées par l'assureur dans le cadre de la gestion du PERP ne font pas partie du canton : charges réelles d'acquisition et de gestion, provisions pour aléas financiers et de gestion, charge d'impôt non liées aux activités du PERP.

Le cantonnement conduit à isoler les actifs du plan de l'actif général. La règle du « premier entré – premier sorti » s'applique au niveau du canton. En cas de changement d'affectation d'actifs entre l'actif général de l'assureur et le PERP, une plus ou moins-value est constatée, égale à la différence entre la valeur de marché de l'actif et son prix de revient.

La mise en œuvre du cantonnement se traduit par la mise en place d'une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Un compte de résultat d'affectation, un bilan d'affectation, une annexe et un tableau des engagements reçus et donnés sont établis pour le PERP.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

1 • ACTIFS IMMOBILISES

	Valeur Brute				Amortissements et dépréciations (excluant les primes/décotes relatives aux valeurs immobilières amortissables réglementées)				Valeur nette N-1	Valeur nette N
	Valeur Brute N-1	Variation : Augment.	Variation : Diminution et transfert	Paiements des échéances des titres amortissables	Valeur Brute N	Amortissements N-1	Dotation	Reprise		
Actifs incorporels										
Autres immobilisations incorporelles	27 208	1 108	42		28 274	18 598	1 646		20 244	8 610
Total actifs incorporels	27 208	1 108	42		28 274	18 598	1 646		20 244	8 610
Placements immobiliers										
Terrains et constructions	1 133 382	103 820	87 737		1 149 465	236 703	29 065		265 768	896 679
Terrains non construits	1 258	51			1 309					1 258
Immeubles bâtis hors immeubles d'exploitation	584 794	1 860			586 654	224 269	28 465		252 735	360 524
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées hors immeubles d'exploitation	531 080	101 900	87 737		545 243				531 080	545 243
Immeubles d'exploitation (immeubles bâtis et parts de sociétés immobilières non cotées)	16 250	9			16 259	12 433	600		13 033	3 817
Terrains et constructions en cours	1 350	5 461	1 877		4 934					1 350
Immeubles en cours	1 325	5 453	1 860		4 918					1 325
Immeubles d'exploitation en cours	25	8	17		16					25
Total placements immobiliers	1 134 732	109 281	89 614		1 154 399	236 703	29 065		265 768	898 030
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation										
Actions, parts et autres titres à revenu variable dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	471 145	28 716			499 861					471 145
Autres titres de placement dans les entreprises liées	525 702	1 299 997			1 825 699					525 702
Total placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	996 847	1 328 713			2 325 560					996 847
Total général	2 158 788	1 439 102	89 656		3 508 233	255 301	30 711		286 012	1 903 487

2 • CARACTERISTIQUES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montant participation		Siège	Forme juridique	% capital détenu direct. ou indirect.	Montant capitaux propres	Chiffre d'affaire HT	Résultat dernier exercice	Dividendes	Nbre de parts
	Valeur brute	Valeur nette								
A) Entreprises d'assurance										
Néant										
B) Autres entreprises										
CHÂTEAU CALON SEGUR*	207 754	207 754	Paris	SAS	95,0 %	220 601	2 958	2 946	2 047	206 777 029
LES TERROIRS DE SURAVENIR*	122 182	122 182	Brest	SAS	100,0 %	97 485	62	-696	0	0
SAS PREIM HEALTHCARE	70 850	70 850	Paris	SAS	20,7 %	359 453	61 814	51 457	6 105	34 105 928
SAS TIKEHAU REAL ESTATE INV. COMP. *	38 664	38 664	Paris	SAS	23,4 %	160 255	13 578	9 612	2 781	357 182
SCA PRIM EURO. RESIDENTIAL FUND	20 000	20 000	Luxembourg	SCA	16,9 %	137 626	35 522	18 395	871	20 000 000
C) Entreprises dont la société est indéfiniment responsable										
SCI PREIM RETAIL 2	28 572	18 710	Paris	SCI	38,0 %	39 046	8 435	-3 084	0	28 572
SCI NANTERRE IMMO	47 000	47 000	Paris	SCI	31,2 %	103 360	12 109	-868	0	47 000
SCI USUFRUIMMO	72 213	72 213	Paris	SCI	100,0 %	66 759	11 292	2 036	3 182	1 000 000
SCI PASTEUR	40 000	40 000	Paris	SCI	19,5 %	83 881	21 080	7 931	1 188	572 112
SCI NODA	25 472	25 472	Paris	SCI	19,9 %	100 387	12 221	4 871	889	25 472
SCI CLOVERHOME	21 083	21 083	Paris	SCI	50,0 %	39 451	2 633	2 545	1 238	2 250 000
SCI ARDEKO	30 140	30 140	Paris	SCI	20,0 %	122 538	10 733	3 245	687	301 395
MARSEILLE CITY	52 000	52 000	Paris	SCI	19,1 %	202 310	19 439	-2 014	39	5 200 000
VINCI HOLDING	48 560	48 560	Paris	SCI	100,0 %	39 866	1 818	235	1 120	3 999 999
SCI SURAVENIR PIERRE	8 983	8 983	Paris	SCI	100,0 %	10 147	494	2 784	0	17 743
SCI PROGRESSION PIERRE	59 783	59 783	Brest	SCI	100,0 %	56 116	2 943	7 857	0	209 654
SCI LYON BLACKBEAR	33 000	33 000	Brest	SCI	19,9 %	152 529	13 370	2 922	1 304	330 000
SCI PREIM BATIGNOLLES	16 118	16 118	Paris	SCI	31,5 %	49 698	6 490	3 019	1 102	1 611 785
SCI PREIM NEWTIME	20 285	20 285	Paris	SCI	19,9 %	92 643	9 005	4 234	858	20 285
SCI PREIM HOSPITALITY	44 278	44 278	Paris	SCI	17,8 %	184 900	23 342	3 504	562	442 780

La colonne dividendes correspond aux dividendes reçus par Suravenir sur l'année (versement en cash ou en actions, sans inclure les distributions de primes d'émissions).

Les fonds de type OPCI, FCT, FCPR,... ne sont pas inclus dans ce tableau. Les sociétés immobilières, incluant les filiales et participations, sont classées dans la ligne 3A-terrains et constructions.

Pour les sociétés désignées par un astérisque, certains chiffres correspondent à l'exercice clos le 31/12/2020 (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat).

Le chiffre d'affaires indiqué correspond aux produits financiers pour les holdings.

3 • SOLDES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Montant Total du bilan	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec liens de participation
Actif du bilan			
Placements détenus dans ces entreprises	2 325 560	1 825 699	499 861
Placements hors placement dans les entreprises liées et participations	34 737 630	281 220	545 243
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	18 721 207	781 964	
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	56 348		
Autres créances	113 185	26 500	
Comptes courants et caisse	9 512	9 522	
Passif du bilan			
Passifs subordonnés	600 000	600 000	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes et de réassurances	195 521	120 763	
Dettes auprès des établissements de crédit	24 452	13 182	
Autres dettes	1 961 868	1 313 105	
Engagement Hors bilan			
Engagements donnés	95 029	73 369	
Engagements reçus	1 489 474	87 539	
Valeurs reçues en nantissement	11 760		
Encours d'instruments financiers à terme	3 539 238		

Il n'existe pas de transaction significative, non conclue à des conditions normales de marché, avec les parties liées.

4 • ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Tous les placements sont localisés dans les pays membres de l'OCDE

	Exercice N			Exercice N -1		
	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
I. - Placements (détail des postes 3 et 4 de l'actif)						
<i>Récapitulatif des placements par nature</i>						
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 154 399	863 914	1 357 374	1 134 732	889 770	1 346 997
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 757 673	2 691 945	2 795 448	2 801 051	2 758 271	2 838 894
IFT stratégie de rendement						
puts						
ventes à terme de devises			73			13
Parts d'OPCVM (autres que celles visées ci-dessous)	1 438 376	1 437 740	2 017 272	1 395 425	1 394 571	1 746 164
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 548 287	1 548 287	1 556 008	1 211 778	1 211 778	1 220 250
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 936 233	27 817 377	29 071 882	27 916 128	27 880 740	29 810 284
IFT stratégie de rendement						
swaps						
caps			-86 080			-105 703
Prêts hypothécaires						
Autres prêts et effets assimilés	1 206 670	1 206 669	1 225 349	1 187 068	1 187 066	1 228 224
Dépôts auprès des entreprises cédantes						
Autres dépôts, cautionnements en espèces et autres placements	1 420 083	1 420 083	1 418 918	117 741	117 741	123 101
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte						
• Placements immobiliers	4 789 862	4 789 862	4 789 862	3 870 168	3 870 168	3 870 168
• Titres à revenu variable	287 934	287 934	287 934	155 711	155 711	155 711
• O.P.C.V.M. détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 781 399	1 781 399	1 781 399	1 227 946	1 227 946	1 227 946
• Autres O.P.C.V.M.	10 194 774	10 194 774	10 194 774	8 428 985	8 428 985	8 428 985
• Obligations et autres titres à revenu fixe	1 667 302	1 667 302	1 667 302	1 652 266	1 652 266	1 652 266
Total des placements	56 182 991	55 707 286	58 163 522	51 099 000	50 775 014	53 648 991
Total des IFT			-86 006			-105 690
<i>Récapitulatif des placements par mode d'estimation</i>						
• Placements évalués selon l'article R. 343-9	23 473 483	23 377 412	24 492 626	22 431 320	22 409 535	24 162 211
• Placements évalués selon l'article R.343-10	13 988 236	13 608 602	14 949 624	13 332 603	13 030 403	14 151 703
• Placements évalués selon l'article R. 343-13	18 721 271	18 721 271	18 721 271	15 335 077	15 335 077	15 335 077
Total des placements	56 182 991	55 707 286	58 163 522	51 099 000	50 775 014	53 648 991
<i>Récapitulatif des placements par affectation</i>						
• Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	55 267 779	54 794 758	57 235 879	50 154 198	49 832 365	52 685 990
• Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés						
• Valeurs déposées chez les cédants						
• Valeurs affectées aux provisions techniques légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	638 149	635 464	650 579	652 092	649 939	670 291
• Autres affectations ou sans affectation	277 064	277 064	277 064	292 710	292 710	292 710
Total des placements	56 182 991	55 707 286	58 163 522	51 099 000	50 775 014	53 648 991
II • AUTRES ACTIFS						
Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	286 536	286 536	286 536	334 409	334 409	334 409

Une provision pour dépréciation figure dans les comptes pour un montant de 132 826 K€ au 31/12/2021 (contre 78 390 K€ au 31/12/2020).
 Au 31/12/2021, le montant des produits structurés (incluant les SPV) enregistrés dans les placements évalués selon les articles R.343.10 et R343-9 s'élève à 4 464 M€ en valeur nette comptable et 4 549 M€ en valeur de réalisation.
 Suravenir ne possède pas d'obligations convertibles en actions avec un taux actuariel négatif.

5 • PRIMES ET DECOTES

	Titres	Valeur au bilan	Déjà amorti		Restant à amortir		Valeur de remboursement
			Primes	Décotes	Primes	Décotes	
Exercice N	Obligations	24 279 411	-408 279	331 168	-422 820	170 417	23 949 897
Exercice N-1	Obligations	24 677 623	-383 112	374 219	-435 606	158 642	24 391 766

6 • CREANCES

	Exercice N	Exercice N-1
Créances nées d'opérations d'assurance directes	56 348	48 679
Autres créances	113 185	92 626
Etat, organismes sociaux, collectivité publiques	3 103	11 880
Produits à recevoir (notamment commissions)	43 488	26 474
Charges constatées d'avance	144	74
Divers	66 451	54 198
Total	169 533	141 305

L'ensemble des créances est à moins d'un an, en dehors des avances aux intermédiaires d'assurance pour lesquelles la part entre 1 et 5 ans s'élève à 33 633 K€ et celle à plus de 5 ans à 1 114 K€.

7 • COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice N	Exercice N-1
Comptes de régularisation actif		
Intérêts et loyers acquis non échus	289 716	307 565
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	331 168	374 219
Total - Comptes de régularisation Actif	620 884	681 784
Comptes de régularisation passif		
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	408 279	383 112
Total - Comptes de régularisation Passif	408 279	383 112

8 • OPERATIONS EN DEVISES

Devises	Exercice N		Exercice N-1	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dollar américain	6 582		5 261	
Total devises	6 582		5 261	
Euro	56 665 218	56 671 800	51 660 769	51 666 030
Total bilan	56 671 800	56 671 800	51 666 030	51 666 030

Les opérations hors devise euro concernent des placements.

9 • VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Exercice N-1 avant affectation	Affectation du résultat N-1	Augmentation capital	Autres augmentations	Autres diminutions (dont dim. de capital)	Résultat de l'exercice	Exercice N
Capital							
Capital social	1 111 000 000		64 000				1 175 000 000
Primes liées au capital social	268 732		39 616				308 348
Sous total capital	1 379 732		103 616				1 483 348
Réserves							
Réserves indisponibles	26	9					35
Réserves réglementées	70 890	725		15 555	11 606		75 565
Réserve de capitalisation	62 498			15 555	11 606		66 447
Réserve pour fonds de garantie	8 392	725					9 118
Autres réserves	2 166						2 166
Sous total réserves	73 082	735		15 555	11 606		77 767
Autres éléments							
Report à nouveau	340 053	67 762					407 815
Résultat de l'exercice	172 931	-172 931				169 588	169 588
Sous total autres éléments	512 983	-105 169				169 588	577 403
Total	1 965 797	-104 434	103 616	15 555	11 606	169 588	2 138 517

Le montant des dividendes versés en 2021 au titre de l'année 2020 s'élève à 104 434 K€. Le paiement du dividende a été réalisé en actions pour un montant de 103 616 K€.

Le capital de Suravenir est composé uniquement d'actions ordinaires. La valeur nominale de ces actions est de 10 euros. Le nombre d'actions est de 117 500 000.

Aucune obligation convertible et aucun titre similaire n'a été émis par la société.

Suravenir ne détient pas d'actions propres. Aucune action du capital social de Suravenir n'est détenue par ses salariés.

10 • PASSIFS SUBORDONNES

	Nominal	Date émission	Durée	Taux intérêts	Préavis de remboursement
Emprunt Tier2 16	100 000 K€	22/12/2016	20 ans	3,05 % puis E3M + 2,30 %	30 jours avant la date de premier remboursement (22/12/2026)
Emprunt Tier2 17	500 000 K€	22/12/2017	20 ans	2,645 % puis E3M + 1,87 %	30 jours avant la date de premier remboursement (22/12/2027)
Total	600 000 K€				

Le remboursement de ces emprunts est subordonné à l'autorisation préalable de l'autorité de supervision compétente et à l'absence de carence réglementaire. Les intérêts sont différés en cas de carence réglementaire (notamment fonds propres réglementaires insuffisants).

11 • PROVISIONS TECHNIQUES

	Exercice N			Exercice N-1		
	Provisions brutes	Réassurance	Provisions nettes de réassurance	Provisions brutes	Réassurance	Provisions nettes de réassurance
Provisions d'assurance vie	30 775 970	39 893	30 736 077	30 883 173	43	30 883 129
• dont provision globale de gestion	20 457	0	20 457	17 049	0	17 049
• dont provision pour garantie plancher	55	0	55	75	18	57
Provisions pour sinistres vie	295 332	4 406	290 926	289 185	2 525	286 660
Provisions pour sinistres non vie	68 935	11 663	57 272	68 520	9 027	59 492
Provisions pour participation aux bénéfices	1 348 326	0	1 348 326	1 198 530	0	1 198 530
Provisions pour égalisation vie	16 239	1 256	14 983	22 229	1 549	20 680
Provisions pour égalisation non vie	5 736	491	5 245	15 008	495	14 513
Autres provisions techniques vie	64	0	64	63	0	63
Provisions pour risque croissant	98 230	21 429	76 800	62 535	4 619	57 916
Provisions techniques des contrats en unités de compte	18 721 207	0	18 721 207	15 335 077	0	15 335 077
Total	51 330 038	79 138	51 250 900	47 874 318	18 259	47 856 059

12 • PROVISIONS

	Exercice N-1	Dotation à la provision	Reprise de la provision	Exercice N
Provisions pour risques et charges				
Engagements de retraite et avantages similaires	1 585	0	103	1 482
Litiges assurés	746	7	69	684
Autres litiges	3 357	0	1 033	2 324
Total Provisions (autres que techniques)	5 688	7	1 205	4 490

13 • ENGAGEMENTS DE REASSURANCE

	Engagements reçus sur cessions	
	Exercice N	Exercice N-1
Titres reçus en garantie	11 760	7 487
Espèces reçues en garantie	8 635	8 250
Total	20 395	15 737

14 • DETTES

	Exercice N	Exercice N-1
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	181 975	176 074
Dettes nées d'opérations de réassurance	13 546	7 709
Dettes envers les établissements de crédit	24 452	12 476
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 664	9 343
Titres mis en pension	1 800 035	479 000
Dettes sociales	10 286	8 494
Dettes fiscales	21 951	15 247
Charges à payer (notamment frais de mandats de gestion des actifs)	18 832	26 900
Autres dettes	106 100	93 623
Total	2 181 840	828 865

L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

15 • INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

	Nominal	Prime versée à l'ouverture	Appel de marge en faveur des contreparties de Suravenir au 31.12.N	Amortissement cumulé	Durée résiduelle d'amortissement (en années)
OPTIONS					
Couverture du portefeuille obligataire	3 508 800		88 150		
VENTES A TERME					
Devises	30 438				

Les instruments financiers à terme détenus par SURAVENIR, négociés de gré à gré, répondent tous à une stratégie de rendement :

- Couverture d'une partie du portefeuille d'obligations à taux fixes :

La stratégie de couverture est de se prémunir contre une hausse des taux, en faisant l'acquisition de dérivés offrant un rendement complémentaire (Cap sec, Cap spread ou Cap duration ajustée). L'efficacité de cette stratégie pourra être mesurée, en cas de hausse des taux, en constatant que le rendement du portefeuille couvert majoré des flux générés par le cap est identique au rendement offert par le marché.

- Couverture du risque de change :

La couverture s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de maintien des rendements et consiste en des ventes à terme de devises sur des périodes de 3 à 6 mois. En cours de vie, l'efficacité de cette stratégie est vérifiée de manière hebdomadaire en mesurant l'écart entre les en-cours exprimés en devises et le nominal couvert. Ce contrôle peut amener à un ajustement de la couverture. À l'échéance, la pertinence de la mise en place d'une nouvelle vente à terme est analysée en fonction des en-cours en devises à cette date.

16 • LIQUIDATION DES PROVISIONS NON VIE DE SINISTRES ANTERIEURS

	Exercice N	Exercice N-1
Provisions pour sinistres à l'ouverture	68 520	68 055
Prestations payées de l'exercice sur exercices antérieurs	28 462	28 568
Provisions pour sinistres à la clôture sur exercices antérieurs	42 343	44 141
Bonif / Mali (brut de réassurance)	-2 285	-4 654

17 • PRESTATIONS

	Exercice N	Exercice N-1
Sinistres et capitaux échus	825 027	809 551
Arrérages	35 401	32 761
Rachats	2 373 355	2 043 783
Autres prestations	5 160	4 463
Sinistres à payer	6 562	30 392
Total	3 245 505	2 920 950

18 • ETAT DES REGLEMENTS CUMULES ET DES PROVISIONS NON VIE

Année d'inventaire		Exercice de survenance				
		2017	2018	2019	2020	2021
2017	Réglements	5 534				
	Provisions	32 024				
	Total des sinistres (S)	37 558				
	Primes acquises (P)	61 125				
	Pourcentage (S/P)	61,4 %				
2018	Réglements	19 516	5 047			
	Provisions	22 681	29 508			
	Total des sinistres (S)	42 197	34 555			
	Primes acquises (P)	61 125	64 916			
	Pourcentage (S/P)	69,0 %	53,2 %			
2019	Réglements	25 192	19 752	5 604		
	Provisions	5 905	16 598	27 189		
	Total des sinistres (S)	31 098	36 350	32 792		
	Primes acquises (P)	61 125	64 916	68 096		
	Pourcentage (S/P)	50,9 %	56,0 %	48,2 %		
2020	Réglements	27 533	26 337	21 488	5 481	
	Provisions	4 235	7 804	18 021	24 379	
	Total des sinistres (S)	31 768	34 142	39 509	29 860	
	Primes acquises (P)	61 125	64 916	68 096	70 465	
	Pourcentage (S/P)	52,0 %	52,6 %	58,0 %	42,4 %	
2021	Réglements	28 663	29 648	28 574	19 522	5 308
	Provisions	3 306	4 226	6 803	16 932	26 592
	Total des sinistres (S)	31 969	33 874	35 377	36 454	31 900
	Primes acquises (P)	61 125	64 916	68 096	70 465	70 300
	Pourcentage (S/P)	52,3 %	52,2 %	52,0 %	51,7 %	45,4 %

19 • RESULTAT FINANCIER ET TRANSFERT

	Revenus financiers et frais financiers concernant les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total Exercice N	Exercice N-1
Revenus des participations	915	16 130	17 045	15 369
Revenus des placements immobiliers	2 764	224 613	227 378	231 770
Revenus des autres placements	8 760	702 235	711 000	748 014
Autres revenus financiers (commissions honoraires)	36 772	95 090	131 862	96 986
Total (poste II-2a,2b cpte 762 et III-3a,3b cpte 762, du compte de résultat)	49 212	1 038 068	1 087 280	1 092 139
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios, poste 9a-cptes 660 et 662 et 5a-cptes 660 et 662)	38 514	115 049	153 563	122 015

20 • VARIATIONS DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

	Exercice N	Exercice N-1
Charges des provisions d'assurance vie	- 411 465	-719 965
Intérêts techniques et participations aux bénéfices incorporés directement	543 785	521 653
Utilisation de la provision pour participation aux bénéfices	- 259 500	-238 499
Autres (dont reclassement de provisions)	19 977	7 509
Ecart entre les provisions d'assurance vie à l'ouverture et les provisions d'assurance vie à la clôture (3B)	- 107 203	-429 302

21 • PARTICIPATIONS AUX BENEFICES

	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats totale	633 953	628 737	578 814	505 338	488 607
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	379 831	468 538	402 143	337 894	338 810
Dotation nette de reprise de la provision pour participation aux bénéfices	254 122	160 199	176 671	167 444	149 797
Participation aux résultats des contrats relevant des catégories mentionnées à l'article A.132-10 du code des assurances					
Provisions mathématiques moyennes	28 578 927	29 283 739	30 475 007	31 019 142	30 718 980
Montant minimal de la participation aux résultats (y compris intérêts techniques)	580 005	585 732	560 171	496 296	447 252
Montant effectif de la participation aux résultats					
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	379 831	468 538	402 143	337 894	338 810
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	254 122	160 199	176 671	167 444	149 797

22 • VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION

	Exercice N	Exercice N-1
Ventilation des charges par nature		
Charges de personnel	30 128	27 461
Impôts et taxes	18 954	18 222
Commissions	420 139	358 319
Dont commissions aux intermédiaires	420 118	358 290
Dont autres commissions	21	29
Achats et autres charges externes	60 163	49 125
Amortissements et provisions	2 329	2 942
Autres charges de gestion courante	54 491	63 626
Total charges par nature	586 203	519 694

	Exercice N	Exercice N-1
Ventilation des charges par destination		
Frais de règlement des sinistres	5 104	4 406
Frais d'acquisition	151 837	137 554
Frais d'administration	224 246	196 182
Frais internes et externes de gestion des placements	165 611	133 592
Autres charges techniques	37 109	36 718
Autres charges non techniques	2 296	11 243
Total charges par destination	586 203	519 694

23 • VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice N	Exercice N-1
Salaires	16 620	15 574
Charges sociales	11 484	10 639
Commissions versées au personnel commercial	1 672	1 080
Autres (dont CICE)	352	168
Total charges par nature	30 128	27 461

Conformément à l'article 244 quater C du CGI, le CICE a été affecté en 2021 à des efforts de prospection via diverses opérations commerciales et publicitaires.

24 • EFFECTIFS MOYENS

	Exercice N		Exercice N-1	
	Personnel commercial	Autre personnel	Personnel commercial	Autre personnel
Effectif moyen du personnel				
Cadres	37	187	37	175
Non cadres	4	157	5	147
Total	41	344	42	322

Les effectifs présentés correspondent au nombre moyen de salariés (en équivalent temps plein) employés directement par la société en contrats à durée indéterminée et durée déterminée, stagiaires exclus.

25 • ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Les organes d'administration et de surveillance ont perçu des jetons de présence pour un montant global de 48 K€ en 2021 contre 58 K€ en 2020.

Aucune avance, aucun crédit, ni aucune engagement n'a été accordé en leur faveur.

26 • RESULTAT NON TECHNIQUE ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Exercice N	Exercice N-1
Produits		
Autres produits non techniques (incluant réserve de capitalisation)	4 044	503
Récupérations	2 893	1 610
Produits des placements	48 553	48 820
Total produits non techniques	55 489	50 933
Charges		
Charges financières	14 455	14 814
Produits financiers alloués compte non vie	3 321	3 425
Autres charges non techniques (incluant réserve de capitalisation)	2 296	11 243
Total charges non techniques	20 072	29 482
Total résultat non technique	35 417	21 451

Le résultat exceptionnel est nul en 2021 contre -4 790 K€ en 2020. Il comprenait en 2020 la contribution de Suravenir au fonds de solidarité Covid 19 pour -5147 K€.

27 • IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Charge fiscale différée non comptabilisée dans les comptes sociaux :

	Exercice N	Exercice N-1
Impôt correspondant à des charges déductibles sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 % (28,41 % en N-1)	10 116	5 555
Impôt correspondant à des charges déductibles sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 %	5 009	4 751
Impôt correspondant à des produits taxables sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 % (28,41 % en N-1)		
Impôt correspondant à des produits taxables sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 %	-15 705	-12 723
Total	-580	-2 417

Les taux d'imposition appliqués tiennent compte de la réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés et des délais de retournement envisagés pour les retraitements fiscaux.

Suravenir fait partie du groupe d'intégration fiscale constitué par Crédit Mutuel Arkéa. Sur les exercices 2020 et 2021, la charge d'impôt correspond à l'impôt que Suravenir aurait payé si la société était imposée séparément.

28 • EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes annuels 2021 n'est apparu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2021. Le conflit en Ukraine pourrait avoir des impacts significatifs sur l'environnement de la société. Les expositions directes de Suravenir sur la Russie et l'Ukraine sont nulles dans les fonds en euros et peu significatives sur les unités de comptes.

APPROCHE ANALYTIQUE DU RESULTAT

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT VIE au 31 décembre 2021

	contrats de capitalisation	contrats individuels Assurance temporaire décès	contrats individuels Assurance Vie, PU ou VL	contrats individuels Assurance Vie, PP	contrats collectifs en cas de décès
1 • Primes	121 439	49 383	1 630 678	10 253	155 204
2 • Charges des prestations	134 526	16 741	2 053 578	7 542	39 531
3 • Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-13 955	52 714	-440 415	-2 061	1 348
4 • Ajustements des ACAV	0	0	0	0	0
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	868	-20 072	17 515	4 771	114 324
5 • Frais d'acquisition	888	13 384	12 708	1 033	63 404
6 • Autres charges de gestions nettes	7 971	6 495	89 375	1 339	22 716
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	8 859	19 879	102 083	2 372	86 120
7 • Produits nets des placements	45 220	1 089	650 561	2 563	2 028
8 • Participation aux résultats et intérêts techniques	35 216	0	434 282	1 845	0
C - SOLDE FINANCIER	10 004	1 089	216 279	718	2 028
14 • Primes cédées	0	10 116	0	2	16 515
15 • Part des réassureurs dans les charges de prestations	0	3 553	0	7	5 386
16 • Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0	39 873	0	-6	-293
17 • Part des réassureurs dans la participation aux résultats					
18 • Commissions reçues des réassureurs	0	260	0	0	2 129
D - SOLDE DE REASSURANCE	0	33 570	0	0	-9 292
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	2 014	-5 292	131 711	3 117	20 939
HORS COMPTE					
19 • Montants des rachats	134 076	0	1 443 236	1 675	0
20 • Intérêts techniques bruts de l'exercice	6 990	0	26 720	1 753	0
21 • Provisions techniques brutes à l'ouverture	2 004 345	20 895	29 016 293	115 450	90 927
22 • Provisions techniques brutes à la clôture	2 052 976	76 805	29 197 072	114 521	90 988
23 • Provisions techniques brutes moyennes	2 028 661	48 850	29 106 682	114 985	90 958

contrats collectifs en cas de vie	contrat en unité de compte	contrats collectifs Art. L441-1	Plans d'Epargne Retraite Populaires	diversifié	Total des affaires	Acceptation	Total général
8 322	2 938 086		62 424	0	4 975 787		4 975 787
237 783	691 463		28 094	0	3 209 257		3 209 257
-230 680	3 545 765		55 959	1	2 968 677		2 968 677
0	1 399 890		26 669	1	1 426 560		1 426 560
1 220	100 747		5 039	0	224 413		224 413
120	33 665		857	0	126 060		126 060
669	111 737		3 851	0	244 152		244 152
789	145 401		4 708	0	370 212		370 212
14 162	99 604		9 663	1	824 890		824 890
8 890	0		8 373	0	488 607		488 607
5 271	99 604		1 290	1	336 284		336 284
0	43		0	0	26 676		26 676
0	0		0	0	8 946		8 946
0	-18		0	0	39 557		39 557
0	0		0	0	2 390		2 390
0	-62		0	0	24 217		24 217
5 702	54 888		1 621	1	214 701		214 701
223 710	557 419		13 240	0	2 373 355		2 373 355
4 496	0		0	0	39 959		39 959
746 569	15 086 315		647 400	63	47 728 256		47 728 256
524 027	18 467 727		632 956	64	51 157 138		51 157 138
635 298	16 777 021		640 178	63	49 442 697		49 442 697

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT VIE au 31 décembre 2020

	contrats de capitalisation	contrats individuels Assurance temporaire décès	contrats individuels Assurance Vie, PU ou VL	contrats individuels Assurance Vie, PP	contrats collectifs en cas de décès
1 • Primes	96 356	46 850	1 586 682	11 093	151 469
2 • Charges des prestations	123 921	12 683	2 110 099	7 533	41 809
3 • Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-28 057	2 911	-542 177	-625	-22 779
4 • Ajustements des ACAV	0	0	0	0	0
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	492	31 256	18 761	4 185	132 439
5 • Frais d'acquisition	838	13 481	16 033	1 267	58 189
6 • Autres charges de gestions nettes	7 330	5 165	95 281	1 934	21 836
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	8 168	18 646	111 314	3 201	80 025
7 • Produits nets des placements	45 275	454	660 861	2 596	2 301
8 • Participation aux résultats et intérêts techniques	35 903	0	446 337	2 103	0
C - SOLDE FINANCIER	9 372	454	214 525	493	2 301
14 • Primes cédées	0	9 848	0	2	9 797
15 • Part des réassureurs dans les charges de prestations	0	2 727	0	0	2 611
16 • Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0	0	0	1	286
17 • Part des réassureurs dans la participation aux résultats					
18 • Commissions reçues des réassureurs	0	118	0	1	2 705
D - SOLDE DE REASSURANCE	0	-7 003	0	-1	-4 194
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	1 696	6 061	121 971	1 476	50 521
HORS COMPTE					
19 • Montants des rachats	123 688	0	1 469 883	1 358	0
20 • Intérêts techniques bruts de l'exercice	7 930	0	29 837	1 750	0
21 • Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 999 366	19 291	29 285 654	114 066	112 565
22 • Provisions techniques brutes à la clôture	2 004 345	20 895	29 016 293	115 450	90 927
23 • Provisions techniques brutes moyennes	2 001 855	20 093	29 150 973	114 758	101 746

contrats collectifs en cas de vie	contrat en unité de compte	contrats collectifs Art. L441-1	Plans d'Épargne Retraite Populaires	diversifié	Total des affaires	Acceptation	Total général
30 138	2 117 575		112 918	0	4 153 080		4 153 080
61 618	494 254		33 029	0	2 884 945		2 884 945
-35 234	1 760 768		77 921	1	1 212 729		1 212 729
0	192 032		2 593	1	194 625		194 625
3 754	54 585		4 561	0	250 032		250 032
-3	21 800		793	0	112 399		112 399
211	82 545		2 947	0	217 250		217 250
208	104 345		3 740	0	329 648		329 648
17 135	102 248		9 806	1	840 679		840 679
12 631	0		8 364	0	505 337		505 337
4 504	102 248		1 443	1	335 341		335 341
0	31		0	0	19 678		19 678
0	0		0	0	5 338		5 338
0	0		0	0	287		287
0	0		0	0	2 824		2 824
0	-31		0	0	-11 228		-11 228
8 050	52 456		2 264	1	244 497		244 497
45 580	383 566		19 707	0	2 043 783		2 043 783
5 529	0		0	0	44 505		44 505
768 742	13 152 877		574 870	62	46 027 493		46 027 493
746 569	15 086 315		647 400	63	47 728 256		47 728 256
757 655	14 119 596		611 135	63	46 877 874		46 877 874

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT NON VIE au 31 décembre 2021

	Dommages corporels (contrats individuels)	Dommages corporels (contrats collectifs)	Perte pécuniaires divers	Total des affaires directes France	Acceptation en réassurance (non vie)	Total général
1 • Primes	17 166	53 133		70 300		70 300
1a primes	17 166	53 133		70 300		70 300
1b variation des primes non acquises						
2 • Charges de prestations	20 116	42 556		62 672		62 672
2a prestations et frais payés	2 554	33 279		35 834		35 834
2b charges des provisions pour prestations diverses	17 561	9 277		26 838		26 838
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	-2 949	10 577		7 628		7 628
3 • Frais d'acquisition	3 400	22 377		25 777		25 777
4 • Autres charges de gestions nettes	2 726	5 993		8 720		8 720
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	6 126	28 370		34 497		34 497
5 • Produits nets des placements	573	2 748		3 321		3 321
6 • Participation au résultat et intérêts techniques	0	0		0		0
C - SOLDE FINANCIER	573	2 748		3 321		3 321
7 • Parts des réass. primes acquises	7 464	5 628		13 092		13 092
8 • Parts des réass. prestations payées	1 840	1 859		3 699		3 699
9 • Parts des réass. charges des provisions pour prestations	16 345	3 097		19 442		19 442
10 • Part réass. participations résultats				0		0
11 • Commissions reçues des réassureurs	143	738		881		881
D - SOLDE DE REASSURANCE	10 864	65		10 929		10 929
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	2 361	-14 980		-12 619		-12 619
HORS COMPTE						
12 • Prov. primes non acquises (clôture)						
13 • Prov. primes non acquises (ouverture)						
14 • Provision pour SAP (clôture)	9 028	59 906		68 935		68 935
15 • Provision pour SAP (ouverture)	10 119	58 401		68 520		68 520
16 • Autres prov. techniques (clôture)	27 162	76 803		103 966		103 966
17 • Autres prov. techniques (ouverture)	8 510	69 032		77 542		77 542

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT NON VIE au 31 décembre 2020

	Dommages corporels (contrats individuels)	Dommages corporels (contrats collectifs)	Perte pécuniaires divers	Total des affaires directes France	Acceptation en réassurance (non vie)	Total général
1 • Primes	16 855	53 611		70 465		70 465
1a primes	16 855	53 611		70 465		70 465
1b variation des primes non acquises						
2 • Charges de prestations	4 565	59 731		64 296		64 296
2a prestations et frais payés	2 192	33 349		35 541		35 541
2b charges des provisions pour prestations diverses	2 373	26 382		28 755		28 755
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	12 289	-6 120		6 169		6 169
3 • Frais d'acquisition	3 326	21 829		25 155		25 155
4 • Autres charges de gestions nettes	2 950	5 896		8 846		8 846
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	6 276	27 725		34 001		34 001
5 • Produits nets des placements	466	2 959		3 425		3 425
6 • Participation au résultat et intérêts techniques	0	0		0		0
C - SOLDE FINANCIER	466	2 959		3 425		3 425
7 • Parts des réass. primes acquises	7 541	3 628		11 169		11 169
8 • Parts des réass. prestations payées	1 334	832		2 166		2 166
9 • Parts des réass. charges des provisions pour prestations	497	807		1 304		1 304
10 • Part réass. participations résultats				0		0
11 • Commissions reçues des réassureurs	135	1 063		1 198		1 198
D - SOLDE DE REASSURANCE	-5 575	-925		-6 501		-6 501
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	904	-31 812		-30 908		-30 908
HORS COMPTE						
12 • Prov. primes non acquises (clôture)						
13 • Prov. primes non acquises (ouverture)						
14 • Provision pour SAP (clôture)	10 119	58 401		68 520		68 520
15 • Provision pour SAP (ouverture)	8 893	59 161		68 055		68 055
16 • Autres prov. techniques (clôture)	8 510	69 032		77 542		77 542
17 • Autres prov. techniques (ouverture)	7 363	41 889		49 252		49 252



Suravenir
Siège social
232, rue Général Paulet
BP 103
29802 Brest Cedex 9

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4, place de Budapest - CS 92459-75 436 Paris Cedex 9).



www.suravenir.fr